Procédure de création de certificats eHealth

Contenu

1. Introduction 3
   1.1 But du service 3
   1.2 Exigences opérationnelles 3
   1.3 Exigences techniques 3
   1.4 Type de certificat 3

2. Procédure de demande de certificat 5
   2.1 Introduction de la demande d'un certificat 5
      2.1.1 Menu principal 6
      2.1.2 Conditions d'utilisation des certificats eHealth 7
      2.1.3 Insérez votre carte eID 7
      2.1.4 Choisissez votre type de certificat 8
      2.1.5 Authentification 8
      2.1.6 Ecran des données de votre organisation 8
      2.1.7 Données de contact 10
      2.1.8 Aperçu de la demande 11
      2.1.9 Signez en utilisant votre logiciel eID 11
      2.1.10 Fournissez votre mot de passe 12
      2.1.11 Aperçu de l'achèvement 12
   2.2 Validation de la demande par eHealth 14
      2.2.1 Génération du certificat d'authentification eHealth par eHealth 14
   2.3 Finalisation de la demande et enregistrement du certificat 14
      2.3.1 Sélectionner le fichier keystore 15
      2.3.2 Finalisation de l'enregistrement et création de la clé d'encryptage 16

3. Modifiez le mot de passe de votre keystore 17

4. Renouvellement d'un certificat 19
   4.1 Renouvelez votre certificat eHealth 19
   4.2 Complétez votre demande de renouvellement 20
   4.3 Activez votre ETK de renouvellement 20

5. Sécurité 22

6. Aide 22

7. Annexe 23
   7.1 Comprendre le « Distinguished Name » (DN) de votre certificat 23
      7.1.1 Nom du pays 23
      7.1.2 Nom de l'organisation 23
      7.1.3 Nom d'unité organisationnelle 23
      7.1.4 Nom d'unité organisationnelle 24
      7.1.5 Nom d'unité organisationnelle 24
      7.1.6 Nom d'unité organisationnelle 25
      7.1.7 Nom commun 25
      7.1.8 Exemple 26
   7.2 Autorité de certification 26

1. Introduction

1.1 But du service

Ce manuel d'utilisateur décrit la procédure afin d'obtenir un certificat eHealth et une clé d'encryption.

Le certificat d'authentification eHealth est utilisé pour chaque appel aux services web de la plate-forme eHealth. Il permet de s'authentifier en tant qu'acteur de soins de santé.

Lors de l'utilisation du service de base de cryptage, un certificat de cryptage est nécessaire afin de créer une double clé de chiffrement.

Vous pouvez lancer l'application « Certificate Manager » en cliquant sur :

- http://www.ehealth.fgov.be/JWS/ETEE/etee-requestor_fr.jnlp

1.2 Exigences opérationnelles

Un certificat est assigné :

- Aux personnes physiques qui sont enregistrées dans la source authentique « Cadastre des professions de santé » ;
- Aux représentants autorisés pour le compte d'institutions enregistrées auprès du secteur de la santé belge.

1.3 Exigences techniques

Afin d'introduire la demande, vous devez disposer :

- d'une carte d'identité belge valide;
- d'un lecteur eID;
- du middleware nécessaire afin d'utiliser l'eID (plus d'informations pour télécharger la dernière version du logiciel eID sur http://eid.belgium.be);
- de la version 1.6. de Java ou supérieure à 32 bits (plus d'informations pour télécharger la dernière version de Java sur http://www.java.com/fr/download/).

1.4 Type de certificat

Il existe deux types de certificats :

- Les certificats de test : utilisés par les IT et prestataires de soins afin de tester l'intégration des services de bases eHealth;
- Les certificats de production : utilisés par les prestataires de soins pour accéder aux services de bases eHealth.

En fonction de l'utilisateur, l'environnement à utiliser peut différer (environnement de test et/ou environnement de production) :

	Certificats de test[1]	Certificats de production
Prestataires de soins de santé[2]	oui	oui
IT[3]	oui	non

Ce manuel décrit la procédure de création des certificats de production.

[1] Le certificat de test permet de tester en tant que prestataires de soins des données fictives dans l'environnement d'acceptation.

[2] Prestataires de soins professionnels, actifs dans le secteur belge des soins de santé.

[3] Intégrateurs IT, fournisseurs de logiciels pour les applications à l'attention des prestataires de soins dans le secteur belge des soins de santé.

2. Procédure de demande de certificat

La procédure de demande d'un certificat eHealth comprend trois phases :

1. L'introduction de la demande d'un certificat eHealth ;
2. La validation de la demande par eHealth ;
3. La finalisation de la demande et l'enregistrement du certificat .

2.1 Introduction de la demande d'un certificat

Vous devez introduire la demande au moyen de l'application «Certificate Manager» disponible sur le portail eHealth.

Cliquez sur «Prestataire de soins». Sous «Services en ligne», cliquez sur «Gestion des certificats eHealth/eHealth Platform Belgium Certificate Manager» et ensuite «Accèder à Gestion des certificats eHealth».

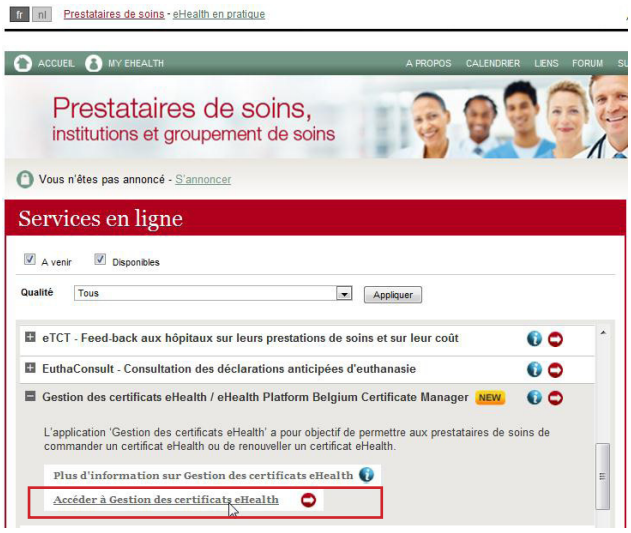
fr nl Prestataires de soins - eHealth en pratique
ACCUEIL MY EHEALTH A PROPOS CALENDRIER LIENS FORUM
Prestataires de soins,
institutions et groupement de soins
Vous n'êtes pas annoncé - S'annoncer
Services en ligne
A venir Disponibles
Qualité Tous Appliquer
eTCT - Feed-back aux hôpitaux sur leurs prestations de soins et sur leur coût
EuthaConsult - Consultation des déclarations anticipées d'euthanasie
Gestion des certificats eHealth / eHealth Platform Belgium Certificate Manager NEW
L'application 'Gestion des certificats eHealth' a pour objectif de permettre aux prestataires de soins de commander un certificat eHealth ou de renouveller un certificat eHealth.
Plus d'information sur Gestion des certificats eHealth
Accéder à Gestion des certificats eHealth

- http://www.ehealth.fgov.be/JWS/ETEE/etee-requestor_fr.jnlp

Après avoir cliqué sur le lien du portail, l'application Java est lancée. Vous devez alors indiquer que vous faites confiance au contenu de l'application. Cochez "Always trust content from this publisher" et cliquez sur "Run".

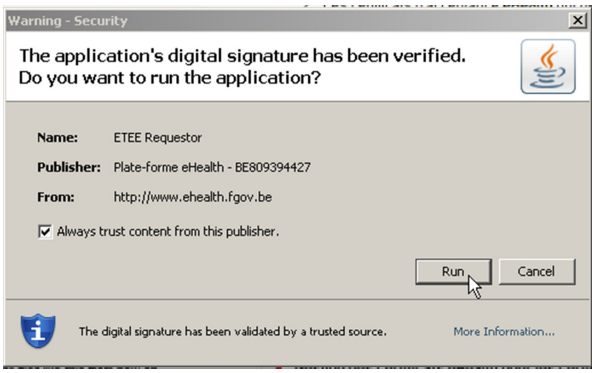
Warning - Security
The application's digital signature has been verified.
Do you want to run the application?
Name: ETEE Requestor
Publisher: Plate-forme eHealth - BE809394427
From: http://www.ehealth.fgov.be
Always trust content from this publisher.
Run
Cancel
The digital signature has been validated by a trusted source.
More Information...

L'écran suivant vous rappelle les différentes exigences techniques, il faut disposer :

- De la version 1.6. de Java minimum ;
- D'un lecteur eID correctement installé.

Vous devez également tenir à portée de main les cartes et numéros suivants :

- Votre carte d'identité et le code PIN afférent ;
- Uniquement pour les organisations : le numéro INAMI, le numéro BCE (i.e. le numéro d'entreprise) ou le numéro EHP (eHealth Partner) qui correspond à votre institution (par exemple : à votre cabinet médical ou à votre pharmacie).

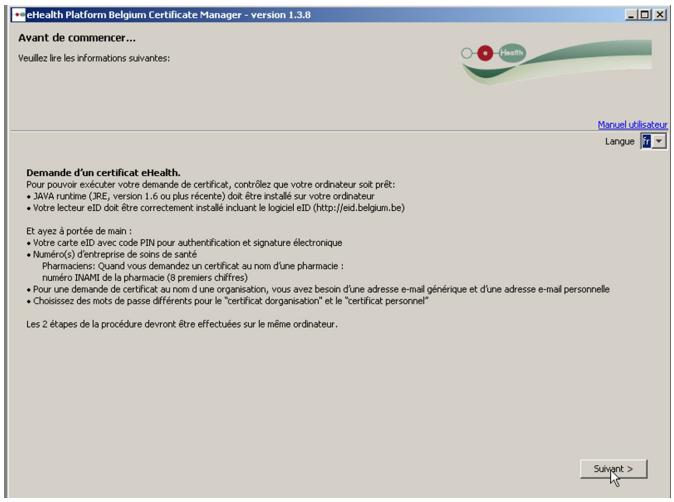
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8
Avant de commencer...
Veuillez lire les informations suivantes:
Manuel utilisateur
Langue
Demande d'un certificat eHealth.
Pour pouvoir exécuter votre demande de certificat, contrôlez que votre ordinateur soit prêt:
• JAVA runtime (JRE, version 1.6 ou plus récente) doit être installé sur votre ordinateur
• Votre lecteur eID doit être correctement installé incluant le logiciel eID (http://eid.belgium.be)
Et ayez à portée de main :
• Votre carte eID avec code PIN pour authentification et signature électronique
• Numéro(s) d'entreprise de soins de santé
Pharmaciens: Quand vous demandez un certificat au nom d'une pharmacie :
numéro INAMI de la pharmacie (8 premiers chiffres)
• Pour une demande de certificat au nom d une organisation, vous avez besoin d'une adresse e-mail générique et d'une adresse e-mail personnelle
• Choisissez des mots de passe différents pour le "certificat dorganisation" et le "certificat personnel"
Les 2 étapes de la procédure devront être effectuées sur le même ordinateur.
Suivant >

Cliquez sur « Suivant ».

2.1.1 Menu principal

Le menu principal vous permet de sélectionner l'action à entreprendre.

Pour lancer la procédure d'enregistrement d'un nouveau certificat, cliquez sur le symbole à côté de "Demandez un nouveau certificat".

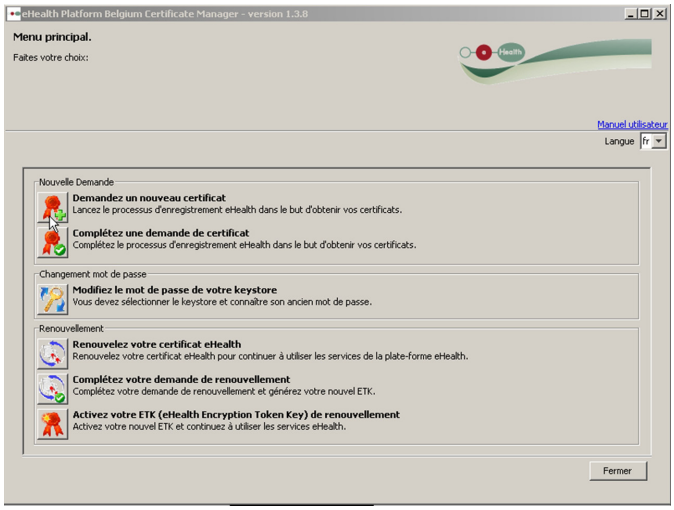
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8
Menu principal.
Faites votre choix:
Manuel utilisateur
Langue
Nouvelle Demande
Demandez un nouveau certificat
Lancez le processus d'enregistrement eHealth dans le but d'obtenir vos certificats.
Complétez une demande de certificat
Complétez le processus d'enregistrement eHealth dans le but d'obtenir vos certificats.
Changement mot de passe
Modifiez le mot de passe de votre keystore
Vous devez sélectionner le keystore et connaître son ancien mot de passe.
Renouvellement
Renouvelez votre certificat eHealth
Renouvelez votre certificat eHealth pour continuer à utiliser les services de la plate-forme eHealth.
Complétez votre demande de renouvellement
Complétez votre demande de renouvellement et générez votre nouvel ETK.
Activez votre ETK (eHealth Encryption Token Key) de renouvellement
Activez votre nouvel ETK et continuez à utiliser les services eHealth.
Fermer

2.1.2 Conditions d'utilisation des certificats eHealth

Il vous est demandé de lire et d'accepter le contrat des certificats eHealth. Veuillez lire le texte minutieusement. Cliquez sur «Suivant».

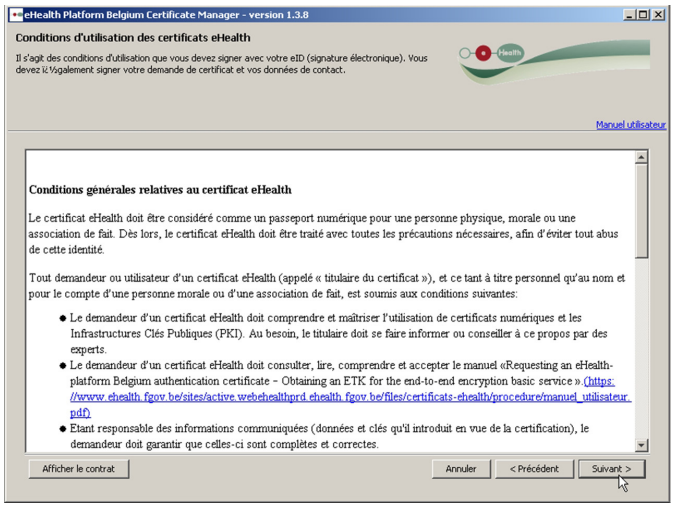
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8
Conditions d'utilisation des certificats eHealth
Il s'agit des conditions d'utilisation que vous devez signer avec votre eID (signature électronique). Vous devez également signer votre demande de certificat et vos données de contact.
Manuel utilisateur
Conditions générales relatives au certificat eHealth
Le certificat eHealth doit être considéré comme un passeport numérique pour une personne physique, morale ou une association de fait. Dès lors, le certificat eHealth doit être traité avec toutes les précautions nécessaires, afin d'éviter tout abus de cette identité.
Tout demandeur ou utilisateur d'un certificat eHealth (appelé « titulaire du certificat »), et ce tant à titre personnel qu'au nom et pour le compte d'une personne morale ou d'une association de fait, est soumis aux conditions suivantes:
Le demandeur d'un certificat eHealth doit comprendre et maîtriser l'utilisation de certificats numériques et les Infrastructures Clés Publiques (PKI). Au besoin, le titulaire doit se faire informer ou conseiller à ce propos par des experts.
Le demandeur d'un certificat eHealth doit consulter, lire, comprendre et accepter le manuel «Requesting an eHealth-platform Belgium authentication certificate - Obtaining an ETK for the end-to-end encryption basic service » (https://www.ehealth.fgov.be/sites/active.webehealthprd.ehealth.fgov.be/files/certificats-ehealth/procedure/manuel_utilisateur_pdf)
Etant responsable des informations communiquées (données et clés qu'il introduit en vue de la certification), le demandeur doit garantir que celles-ci sont complètes et correctes.
Afficher le contrat
Annuler
< Précédent
Suivant >

2.1.3 Insérez votre carte eID

Soyez certain que tous les hardwares et logiciels eID soient correctement installés. Si vous avez besoin d'aide pour configurer et vérifier votre installation, veuillez suivre le lien ou cliquer sur le symbole eID[4].

Le bouton «Suivant» ne devient disponible que lorsque votre carte eID a été correctement lue.

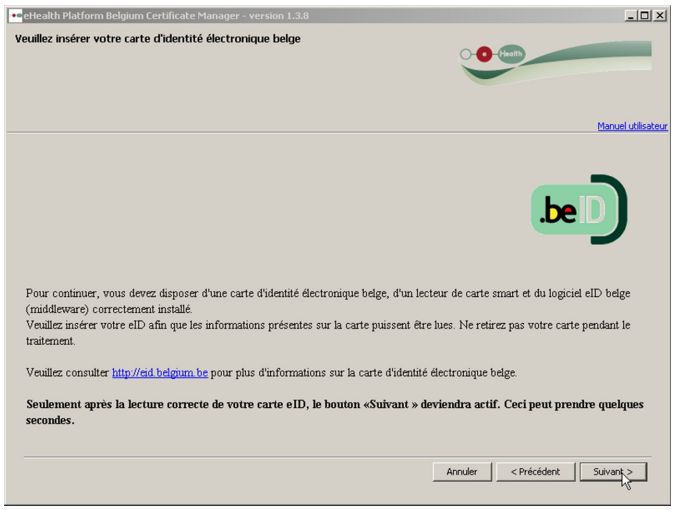
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8
Veuillez insérer votre carte d'identité électronique belge
Manuel utilisateur
.beID
Pour continuer, vous devez disposer d'une carte d'identité électronique belge, d'un lecteur de carte smart et du logiciel eID belge (middleware) correctement installé.
Veuillez insérer votre eID afin que les informations présentes sur la carte puissent être lues. Ne retirez pas votre carte pendant le traitement.
Veuillez consulter http://eid.belgium.be pour plus d'informations sur la carte d'identité électronique belge.
Seulement après la lecture correcte de votre carte eID, le bouton «Suivant » deviendra actif. Ceci peut prendre quelques secondes.
Annuler
< Précédent
Suivant >

Vous pouvez afficher le contrat en version PDF en cliquant sur le bouton «Afficher le contrat».

[4] eHealth n'apportera du soutien eID que si votre hardware et logiciel eID sont correctement installés, configurés et fonctionnels.

2.1.4 Choisissez votre type de certificat

Veuillez choisir si le certificat est pour votre usage personnel ou pour une organisation à laquelle vous êtes associé.

Si votre choix se porte sur l'organisation, vous recevrez un deuxième écran vous invitant à spécifier les données de votre organisation.

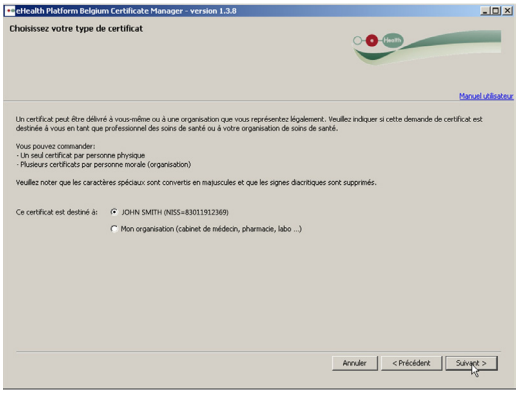
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8
Choisissez votre type de certificat
Manuel utilisateur
Un certificat peut être délivré à vous-même ou à une organisation que vous représentez légalement. Veuillez indiquer si cette demande de certificat est destinée à vous en tant que professionnel des soins de santé ou à votre organisation de soins de santé.
Vous pouvez commander:
- Un seul certificat par personne physique
- Plusieurs certificats par personne morale (organisation)
Veuillez noter que les caractères spéciaux sont convertis en majuscules et que les signes diacritiques sont supprimés.
Ce certificat est destiné à:
JOHN SMITH (NISS=83011912369)
Mon organisation (cabinet de médecin, pharmacie, labo ...)
Annuler
< Précédent
Suivant >

2.1.5 Authentification

Il vous est demandé d'introduire le code PIN de votre carte eID afin de vérifier vos droits d'accès.

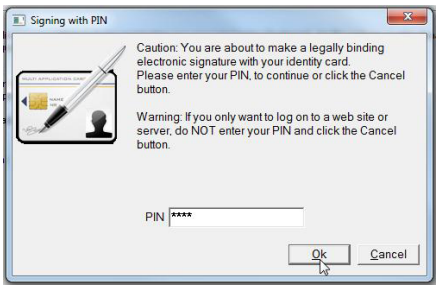
Signing with PIN
Caution: You are about to make a legally binding electronic signature with your identity card.
Please enter your PIN, to continue or click the Cancel button.
Warning: If you only want to log on to a web site or server, do NOT enter your PIN and click the Cancel button.
PIN ****
Ok
Cancel

Attention : 3 tentatives infructueuses bloqueront votre carte eID. Si vous avez perdu votre code PIN, veuillez contacter votre autorité communale afin d'obtenir de l'aide.

2.1.6 Ecran des données de votre organisation

Si vous choisissez un certificat personnel, l'écran des données de l'organisation n'apparaîtra pas. Dans ce cas, vous êtes directement dirigé vers l'étape 2.1.7.

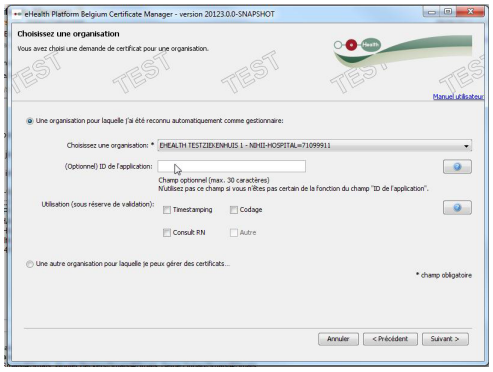
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 20123.0.0-SNAPSHOT
Choisissez une organisation
Vous avez choisi une demande de certificat pour une organisation.
TEST
Manuel utilisateur
Une organisation pour laquelle j'ai été reconnu automatiquement comme gestionnaire:
Choisissez une organisation: *
(Optionnel) ID de l'application:
Champ optionnel (max. 30 caractères)
N'utilisez pas ce champ si vous n'êtes pas certain de la fonction du champ "ID de l'application".
Utilisation (sous réserve de validation):
Timestamping
Codage
Consult RN
Autre
Une autre organisation pour laquelle je peux gérer des certificats ...
* champ obligatoire
Annuler
< Précédent
Suivant >

Les champs marqués d'une « * » sont obligatoires.

A présent, vous devez choisir une organisation.

Cas de figure 1 : Vous choisissez une organisation pour laquelle vous êtes reconnu comme gestionnaire.

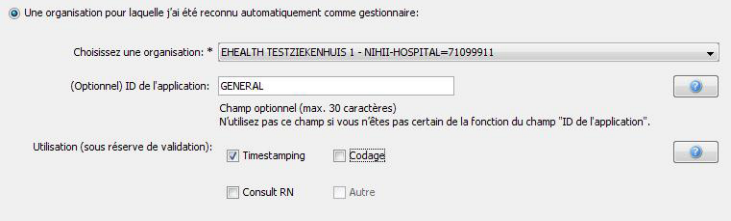
Une organisation pour laquelle j'ai été reconnu automatiquement comme gestionnaire:
Choisissez une organisation: *
EHEALTH TESTZIEKENHUIS 1 - NIHII-HOSPITAL=71099911
(Optionnel) ID de l'application:
GENERAL
Champ optionnel (max. 30 caractères)
N'utilisez pas ce champ si vous n'êtes pas certain de la fonction du champ "ID de l'application".
Utilisation (sous réserve de validation):
Timestamping
Codage
Consult RN
Autre

Vous devez fournir toutes les données demandées sur l'organisation.

Une description de chaque champ est fournie par l'assistant .

Choisissez l'organisation pour laquelle vous souhaitez demander un certificat. Le système proposera toutes vos organisations connues.

Les champs « ID de l'application » et « Utilisation » sont facultatifs.

Le champ « ID de l'application » vous permet d'identifier un certificat lorsque vous disposez de plusieurs certificats par organisation.

Pour le champ « Utilisation », sélectionnez les services de base auxquels votre organisation veut faire appel avec le certificat demandé. Un accord du comité sectoriel est nécessaire pour l'usage de chacun de ces services de base.

Cliquez sur « Suivant ».

En fonction du type d'organisation, certains champs s'afficheront.

Cas de figure 2 : Vous choisissez une autre organisation pour laquelle vous pouvez gérer des certificats.

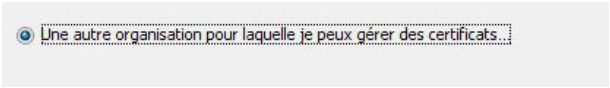

Cliquez sur « Suivant ».

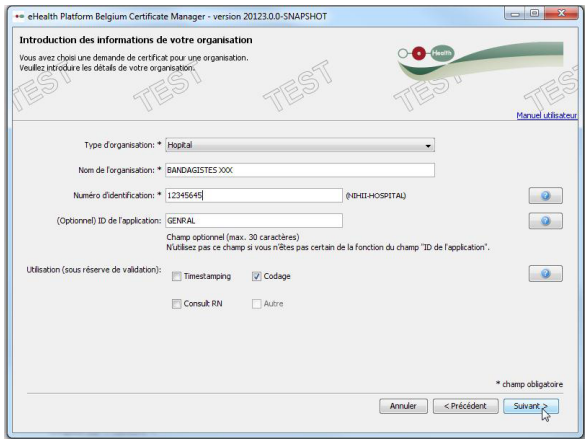

Le champ «Nom de l'organisation» doit comporter uniquement les caractères suivants:
- Lettres (A-Z),
- Chiffres (0-9),
- Tiret (-),
- Underscore (_),
- Espace (<space>).

Le nom de l'organisation doit être le nom exact figurant dans le Moniteur belge.

Vous devez fournir toutes les données demandées sur l'organisation.

Sélectionnez le type d'organisation via le menu déroulant.

Complétez le Nom de l'organisation, le Numéro d'identification.

Le champ ID de l'application vous permet d'identifier un certificat lorsque vous disposez de plusieurs certificats par organisation.

Pour le champ Utilisation, sélectionnez le(s) service(s) dans le cadre de la demande du certificat.

Cliquez sur « Suivant ».

2.1.7 Données de contact

Veuillez introduire les données de contact demandées.

Si vous demandez le certificat pour une organisation que vous pouvez légalement représenter, il vous est demandé de fournir aussi bien un numéro de téléphone et une adresse email personnelle que générale.

Si vous demandez un certificat personnel, il vous sera seulement demandé d'introduire votre adresse email et numéro de téléphone personnel.

Veuillez noter que l'adresse email et numéro de téléphone personnels ne signifient pas votre adresse email ou numéro de téléphone privés. Vos données de contact personnalisées seront celles utilisées au sein de l'organisation lors de l'envoi des notifications (pour plus d'informations sur les notifications, voir 2.2.1 et 4.1).

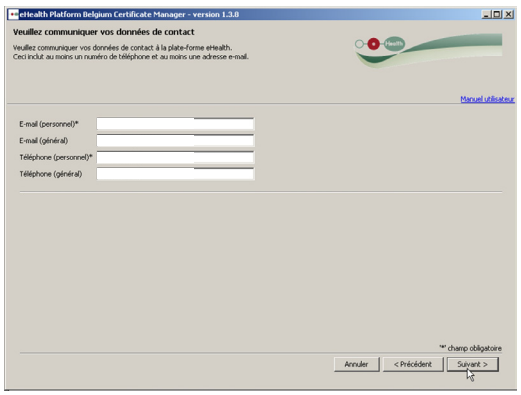
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.0
Veuillez communiquer vos données de contact
Veuillez communiquer vos données de contact à la plate-forme eHealth.
Ceci inclut au moins un numéro de téléphone et au moins une adresse e-mail.
Manuel utilisateur
E-mail (personnel)*
E-mail (général)
Téléphone (personnel)*
Téléphone (général)
* champ obligatoire
Annuler
< Précédent
Suivant >

Seul l'administrateur ou le mandataire de l'organisation peut faire la demande d'un certificat pour une organisation.
Aucune autre demande ne sera traitée.
Le formulaire de procuration est disponible sur la page « Support » du portail eHealth .

2.1.8 Aperçu de la demande

Cet écran affiche un aperçu de toutes les informations contenues dans le fichier de demande de signature du certificat eHealth. Veuillez passer ces informations en revue et éventuellement les corriger en retournant dans un des écrans précédents en cliquant sur « Précédent ».

Ces informations seront signées électroniquement par votre carte eID. En cliquant sur « Suivant », vous arriverez à l'application du logiciel de contrôle de votre carte eID.

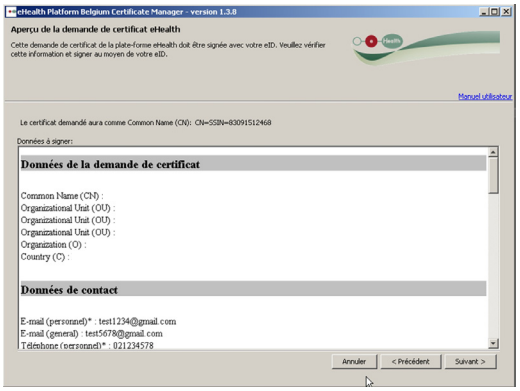
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8
Aperçu de la demande de certificat eHealth
Cette demande de certificat de la plate-forme eHealth doit être signée avec votre eID. Veuillez vérifier cette information et signer au moyen de votre eID.
Manuel Utilisateur
Le certificat demandé aura comme Common Name (CN): CN=SSIN=83091512468
Données à signer:
Données de la demande de certificat
Common Name (CN) :
Organizational Unit (OU) :
Organizational Unit (OU) :
Organizational Unit (OU) :
Organization (O) :
Country (C) :
Données de contact
E-mail (personnel)* : test1234@gmail.com
E-mail (general) : test5678@gmail.com
Téléphone (personnel)* : 021234578
Annuler
< Précédent
Suivant >

2.1.9 Signez en utilisant votre logiciel eID

Il vous sera maintenant demandé d'introduire à nouveau le code PIN de votre carte eID afin de signer la demande.

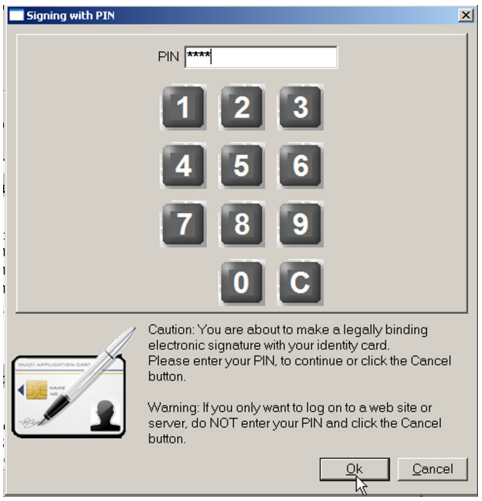
Signing with PIN
PIN ****
1 2 3
4 5 6
7 8 9
0 C
Caution: You are about to make a legally binding electronic signature with your identity card. Please enter your PIN, to continue or click the Cancel button.
Warning: If you only want to log on to a web site or server, do NOT enter your PIN and click the Cancel button.
Ok
Cancel

Attention : 3 tentatives infructueuses bloqueront votre carte eID. Si vous avez perdu votre code PIN, veuillez contacter votre autorité communale afin d'obtenir de l'aide.

Soyez certain de vous souvenir de votre mot de passe. Perdre le mot de passe signifie que vous perdrez l'accès à vos clés personnelles et ne serez plus capable de vous identifier ni de décrypter les messages qui vous seront envoyés. Vous devrez alors contacter eHealth, révoquer votre ancien certificat et demander votre nouveau certificat.

2.1.10 Fournissez votre mot de passe

Veuillez introduire un mot de passe de qualité afin de protéger votre keystore. Les vérificateurs de qualité vous donneront un feedback en temps réel sur la qualité de votre mot de passe. Ce mot de passe vous sera demandé lors de chaque ouverture de session.

Il vous sera ensuite demandé d'introduire ce mot de passe une deuxième fois afin d'en confirmer l'exactitude. Cliquez sur «Suivant».

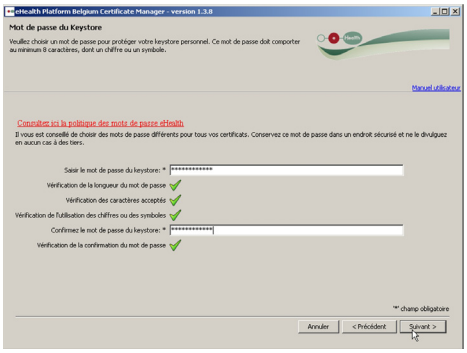
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8
Mot de passe du Keystore
Veuillez choisir un mot de passe pour protéger votre keystore personnel. Ce mot de passe doit comporter au minimum 8 caractères, dont un chiffre ou un symbole.
Manuel utilisateur
Consultez ici la politique des mots de passe eHealth
Il vous est conseillé de choisir des mots de passe différents pour tous vos certificats. Conservez ce mot de passe dans un endroit sécurisé et ne le divulguez en aucun cas à des tiers.
Saisir le mot de passe du keystore: *
Vérification de la longueur du mot de passe
Vérification des caractères acceptés
Vérification de l'utilisation des chiffres ou des symboles
Confirmez le mot de passe du keystore: *
Vérification de la confirmation du mot de passe
* champ obligatoire
Annuler
< Précédent
Suivant >

Vous pourrez, ensuite, procéder à la finalisation de la première étape de la procédure de la demande.

2.1.11 Aperçu de l'achèvement

Vos trois fichiers ont été créés avec succès :

- Le premier fichier .P12 contient votre clé privée protégée par un mot de passe. N'envoyez jamais ce fichier à eHealth ou une autre partie. Gardez le fichier .P12 et son mot de passe en sécurité à tout moment.
- Le deuxième fichier .ehcsr contient vos données d'identification et la clé d'authentification publique, vos données de contact et votre contrat. Ce fichier sera utilisé pour créer votre certificat. Vous pouvez le garder dans vos archives mais il n'aura plus d'utilité une fois que le certificat sera correctement publié. Le fichier .ehcsr a été signé électroniquement avec votre carte d'identité belge.
- Le troisième fichier .reqid contient la référence de votre demande. Ce fichier sera utilisé pour identifier votre demande.

Vos fichiers se trouvent dans un dossier de stockage eHealth personnel. Vous pouvez directement ouvrir ce dossier sur votre ordinateur. Il se trouve dans votre "home" directory sous : \eHealth\keystore\...

Cliquez sur « Suivant ».

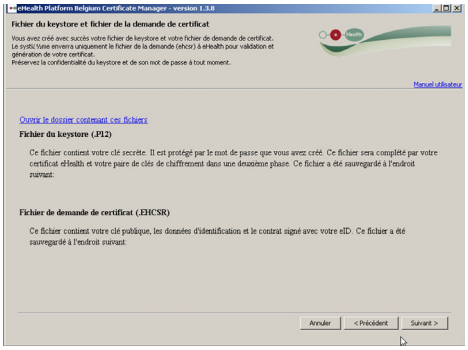
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8
Fichier du keystore et fichier de la demande de certificat
Manuel utilisateur
Ouvrir le dossier contenant ces fichiers
Fichier du keystore (.P12)
Fichier de demande de certificat (.EHCSR)
Annuler
< Précédent
Suivant >

Cliquez sur « Envoyer la demande de certificat à eHealth ».

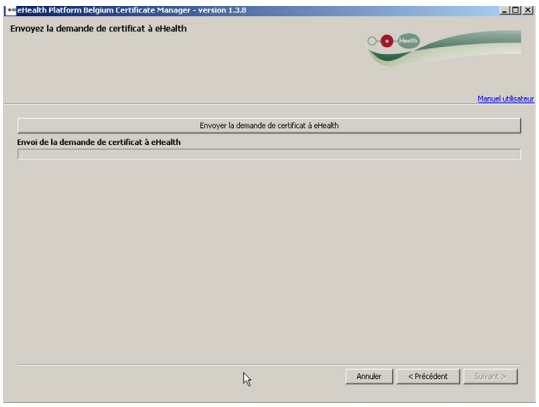
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8
Envoyez la demande de certificat à eHealth
Manuel utilisateur
Envoyer la demande de certificat à eHealth
Envoi de la demande de certificat à eHealth
Annuler
< Précédent
Suivant >

L'écran suivant indique que la demande de certificat a été introduite avec succès.

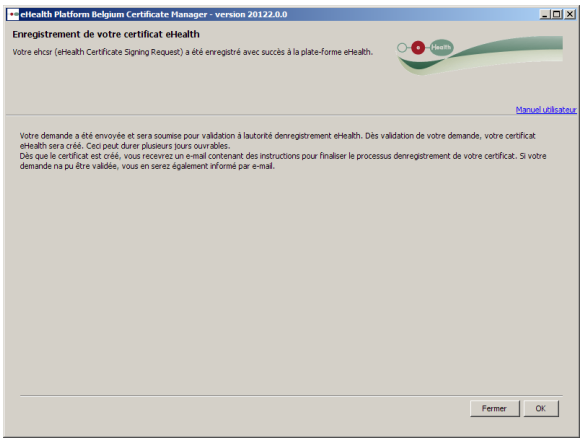
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 20122.0.0
Enregistrement de votre certificat eHealth
Votre ehcsr (eHealth Certificate Signing Request) a été enregistré avec succès à la plate-forme eHealth.
Manuel utilisateur
Votre demande a été envoyée et sera soumise pour validation à lautorité denregistrement eHealth. Dès validation de votre demande, votre certificat eHealth sera créé. Ceci peut durer plusieurs jours ouvrables.
Dès que le certificat est créé, vous recevrez un e-mail contenant des instructions pour finaliser le processus denregistrement de votre certificat. Si votre demande na pu être validée, vous en serez également informé par e-mail.
Fermer
OK

2.2 Validation de la demande par eHealth

2.2.1 Génération du certificat d'authentification eHealth par eHealth

Votre demande a été délivrée à la plate-forme eHealth. La plate-forme eHealth va, à présent, vérifier si vous disposez des autorisations nécessaires. Cette phase peut prendre quelques jours.

Vous allez recevoir deux notifications distinctes par email :

1. Le premier pour confirmer que vous respectez les exigences de la plate-forme eHealth pour l'obtention d'un certificat et que le certificat d'authentification va être généré. Le cas échéant, vous recevrez une notification vous indiquant que l'obtention du certificat vous est refusée ainsi que la raison du refus. Dans ce cas, une nouvelle demande devra être introduite ;
2. Le deuxième pour confirmer que le certificat a été généré et que vous devrez réinitialiser le « Certificate Manager » afin de télécharger le certificat d'authentification et de créer votre clé d'encryptage. Cet email contient la référence de votre demande.

Vous pourrez alors compléter votre demande.

2.3 Finalisation de la demande et enregistrement du certificat

Cliquez sur l'adresse url indiquée dans le deuxième email de notification ou introduisez l'url connue :

- http://www.ehealth.fgov.be/JWS/ETEE/etee-requestor_fr.jnlp

Choisissez « Complétez une demande de certificat ».

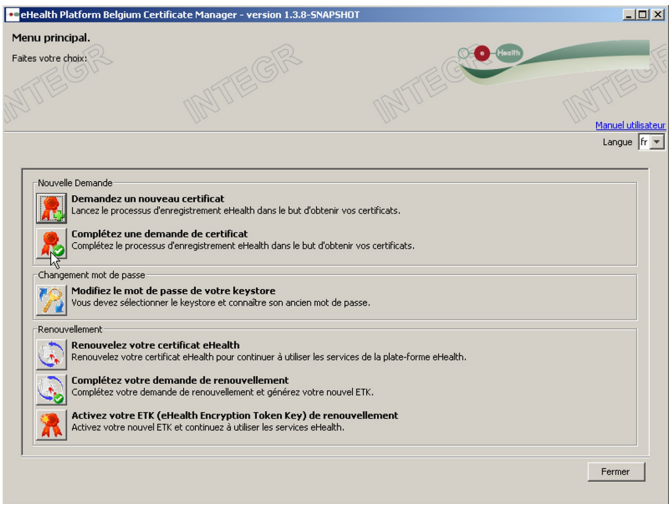
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8-SNAPSHOT
Menu principal.
Faites votre choix:
Manuel utilisateur
Langue
fr
Nouvelle Demande
Demandez un nouveau certificat
Lancez le processus d'enregistrement eHealth dans le but d'obtenir vos certificats.
Complétez une demande de certificat
Complétez le processus d'enregistrement eHealth dans le but d'obtenir vos certificats.
Changement mot de passe
Modifiez le mot de passe de votre keystore
Vous devez sélectionner le keystore et connaître son ancien mot de passe.
Renouvellement
Renouvelez votre certificat eHealth
Renouvelez votre certificat eHealth pour continuer à utiliser les services de la plate-forme eHealth.
Complétez votre demande de renouvellement
Complétez votre demande de renouvellement et générez votre nouvel ETK.
Activez votre ETK (eHealth Encryption Token Key) de renouvellement
Activez votre nouvel ETK et continuez à utiliser les services eHealth.
Fermer

2.3.1 Sélectionner le fichier keystore

Veuillez introduire le mot de passe du fichier keystore. Si le mot de passe est correct, vous pouvez accéder au fichier keystore. Cliquez sur «Accéder au keystore».

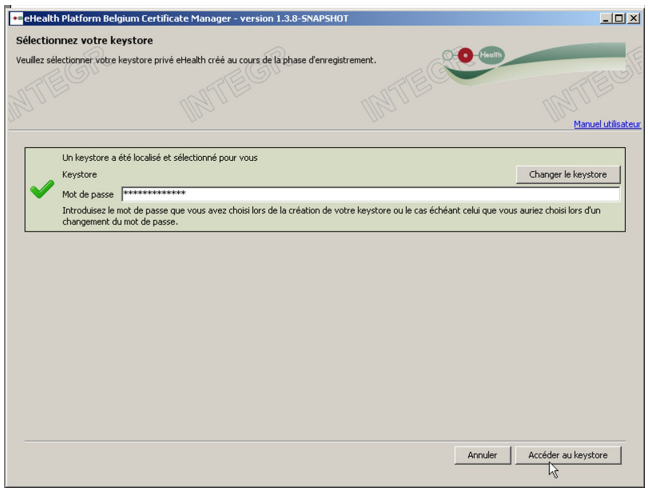
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8-SNAPSHOT
Sélectionnez votre keystore
Veuillez sélectionner votre keystore privé eHealth créé au cours de la phase d'enregistrement.
Manuel utilisateur
Un keystore a été localisé et sélectionné pour vous
Keystore
Changer le keystore
Mot de passe
Introduisez le mot de passe que vous avez choisi lors de la création de votre keystore ou le cas échéant celui que vous auriez choisi lors d'un changement du mot de passe.
Annuler
Accéder au keystore

Pour sélectionner un autre fichier keystore, cliquez sur «Changer le keystore» et sélectionnez le keystore souhaité.

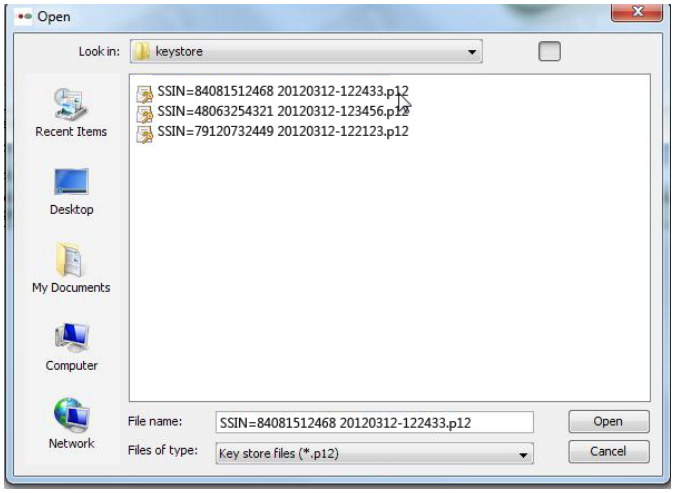

Par défaut, le fichier keystore le plus récent est automatiquement sélectionné.

2.3.2 Finalisation de l'enregistrement et création de la clé d'encryptage

Cliquez d'abord sur le bouton "Installer votre certificat et lancer la création de votre ETK[5]". Celui-ci se situe au-dessus de la barre de progression « Création de votre eHealth ETK ».

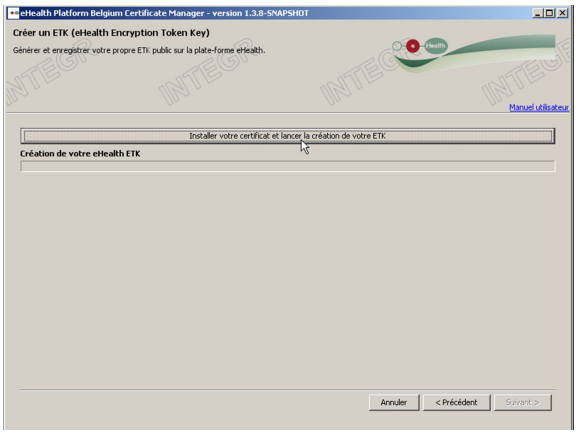
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8-SNAPSHOT
Créer un ETK (eHealth Encryption Token Key)
Générer et enregistrer votre propre ETK public sur la plate-forme eHealth.
Manuel utilisateur
Installer votre certificat et lancer la création de votre ETK
Création de votre eHealth ETK
Annuler
< Précédent
Suivant >

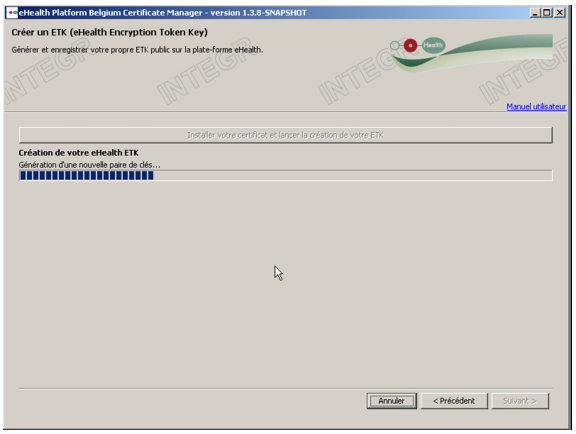
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8-SNAPSHOT
Créer un ETK (eHealth Encryption Token Key)
Générer et enregistrer votre propre ETK public sur la plate-forme eHealth.
Manuel utilisateur
Installer votre certificat et lancer la création de votre ETK
Création de votre eHealth ETK
Génération d'une nouvelle paire de clés...
Annuler
< Précédent
Suivant >

L'écran suivant indique que votre clé d'encryptage a été enregistrée avec succès.

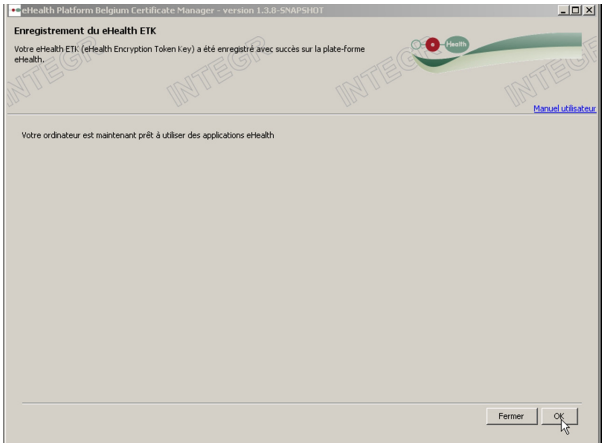
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8-SNAPSHOT
Enregistrement du eHealth ETK
Votre eHealth ETK (eHealth Encryption Token Key) a été enregistré avec succès sur la plate-forme eHealth.
Manuel utilisateur
Votre ordinateur est maintenant prêt à utiliser des applications eHealth
Fermer
OK

[5]eHealth Encryption Token Key.

3. Modifiez le mot de passe de votre keystore

Dans le menu principal, cliquez sur «Modifiez le mot de passe de votre keystore».

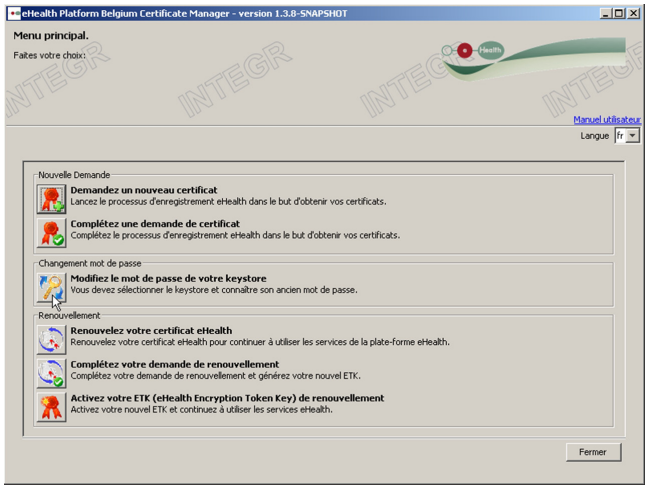
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8-SNAPSHOT
Menu principal.
Faites votre choix:
Manuel utilisateur
Langue fr
Nouvelle Demande
Demandez un nouveau certificat
Lancez le processus d'enregistrement eHealth dans le but d'obtenir vos certificats.
Complétez une demande de certificat
Complétez le processus d'enregistrement eHealth dans le but d'obtenir vos certificats.
Changement mot de passe
Modifiez le mot de passe de votre keystore
Vous devez sélectionner le keystore et connaître son ancien mot de passe.
Renouvellement
Renouvelez votre certificat eHealth
Renouvelez votre certificat eHealth pour continuer à utiliser les services de la plate-forme eHealth.
Complétez votre demande de renouvellement
Complétez votre demande de renouvellement et générez votre nouvel ETK.
Activez votre ETK (eHealth Encryption Token Key) de renouvellement
Activez votre nouvel ETK et continuez à utiliser les services eHealth.
Fermer

Sélectionnez le keystore dont vous souhaitez changer le mot de passe. Et introduisez le mot de passe choisi lors de la création de votre keystore et cliquez sur « Accéder au keystore ».

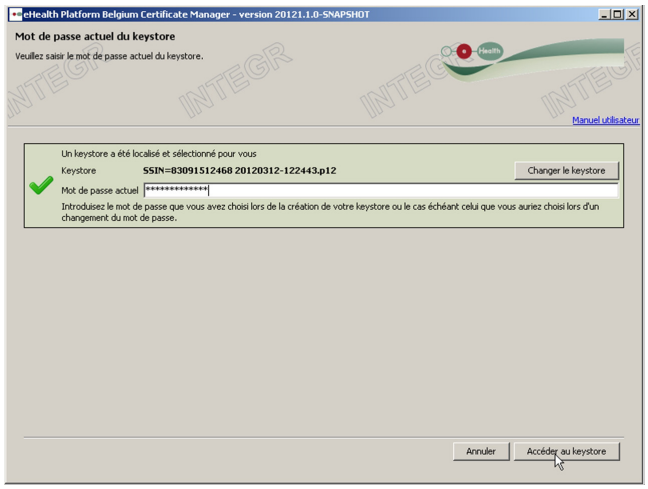
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 20121.1.0-SNAPSHOT
Mot de passe actuel du keystore
Veuillez saisir le mot de passe actuel du keystore.
Manuel utilisateur
Un keystore a été localisé et sélectionné pour vous
Keystore SSIN=83091512468 20120312-122443.p12
Changer le keystore
Mot de passe actuel
Introduisez le mot de passe que vous avez choisi lors de la création de votre keystore ou le cas échéant celui que vous auriez choisi lors d'un changement du mot de passe.
Annuler
Accéder au keystore

Pour sélectionner un autre fichier keystore, cliquez sur «Changer le keystore» et séléctionnez le keystore souhaité.

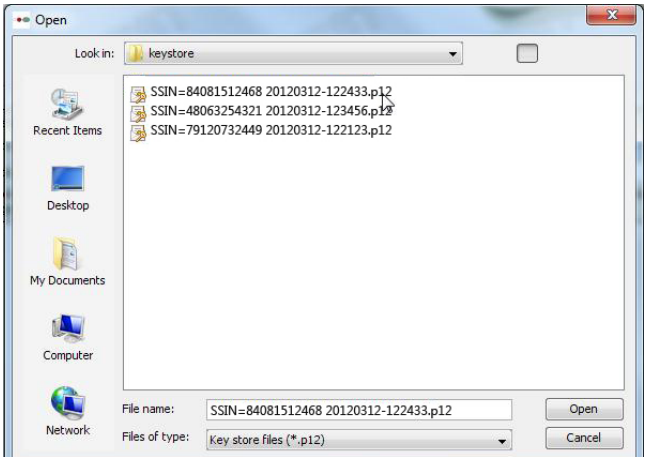

Ensuite, introduisez le nouveau mot de passe souhaité et confirmez-le.

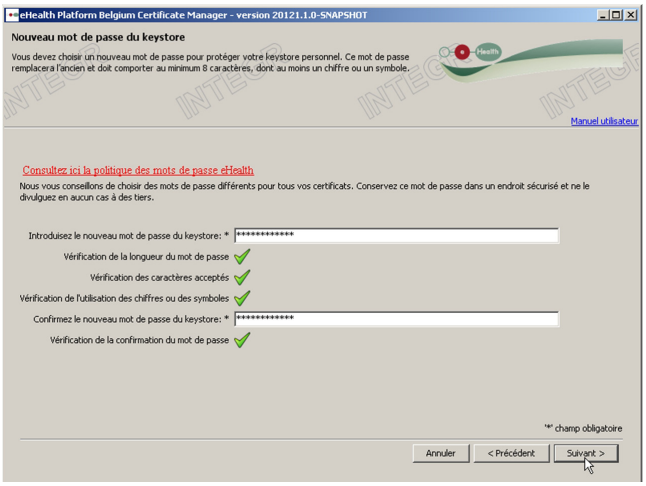
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 20121.1.0-SNAPSHOT
Nouveau mot de passe du keystore
Vous devez choisir un nouveau mot de passe pour protéger votre keystore personnel. Ce mot de passe remplacera l'ancien et doit comporter au minimum 8 caractères, dont au moins un chiffre ou un symbole.
Manuel utilisateur
Consultez ici la politique des mots de passe eHealth
Nous vous conseillons de choisir des mots de passe différents pour tous vos certificats. Conservez ce mot de passe dans un endroit sécurisé et ne le divulguez en aucun cas à des tiers.
Introduisez le nouveau mot de passe du keystore: *
Vérification de la longueur du mot de passe
Vérification des caractères acceptés
Vérification de l'utilisation des chiffres ou des symboles
Confirmez le nouveau mot de passe du keystore: *
Vérification de la confirmation du mot de passe
* champ obligatoire
Annuler
< Précédent
Suivant >

L'écran suivant indique que votre nouveau mot de passe a été enregistré avec succès.

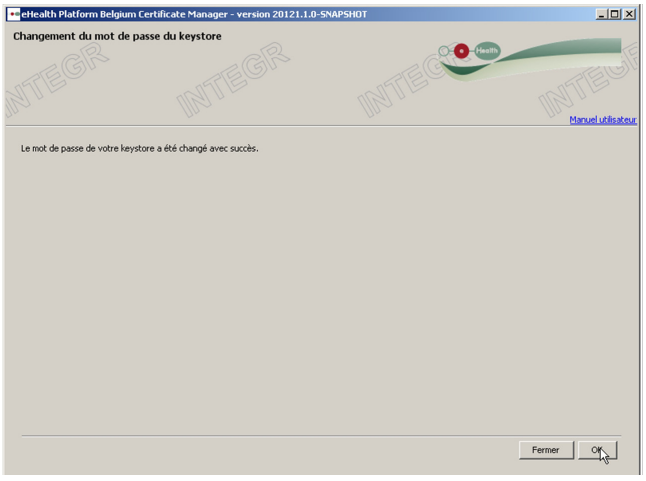
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 20121.1.0-SNAPSHOT
Changement du mot de passe du keystore
Manuel utilisateur
Le mot de passe de votre keystore a été changé avec succès.
Fermer
OK

4. Renouvellement d'un certificat

4.1 Renouvelez votre certificat eHealth

Actuellement, la période de validité d'un certificat est de 39 mois à partir de la date de création.

Le renouvellement est permis 3 mois avant la date d'échéance c'est-à-dire à partir du 36e mois. Avant cette date, le renouvellement n'est pas autorisé.

Des rappels automatiques seront envoyés par email vers les adresses indiquées lors de l'étape 2.1.6. "Enregistrement des données de contact" un mois avant la date d'échéance.

Attention, l'introduction d'une demande de renouvellement n'est plus possible une fois la date d'expiration dépassée. Dans ce cas, une nouvelle demande devra être introduite.

Afin de garantir la continuité de cet outil, il est nécessaire de renouveler votre certificat. Vous devez faire la demande d'un nouveau certificat via la fonctionnalité "Renouvellement" (il ne s'agit donc pas d'une prolongation). Pour cela, cliquez sur "Renouvelez votre certificat eHealth" dans le menu principal.

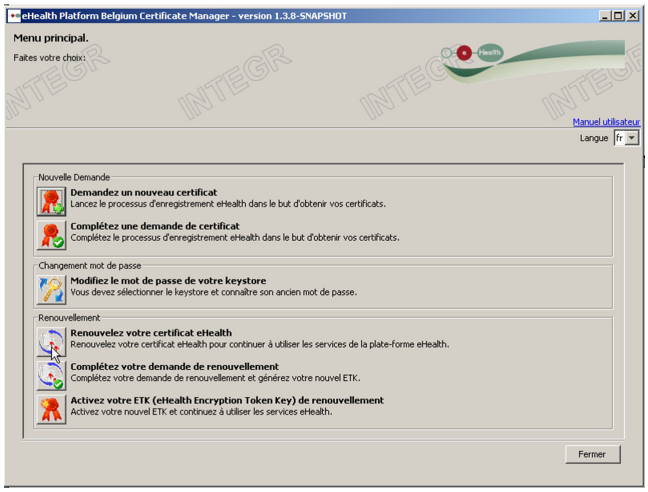
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8-SNAPSHOT
Menu principal.
Faites votre choix:
Manuel utilisateur
Langue fr
Nouvelle Demande
Demandez un nouveau certificat
Lancez le processus d'enregistrement eHealth dans le but d'obtenir vos certificats.
Complétez une demande de certificat
Complétez le processus d'enregistrement eHealth dans le but d'obtenir vos certificats.
Changement mot de passe
Modifiez le mot de passe de votre keystore
Vous devez sélectionner le keystore et connaître son ancien mot de passe.
Renouvellement
Renouvelez votre certificat eHealth
Renouvelez votre certificat eHealth pour continuer à utiliser les services de la plate-forme eHealth.
Complétez votre demande de renouvellement
Complétez votre demande de renouvellement et générez votre nouvel ETK.
Activez votre ETK (eHealth Encryption Token Key) de renouvellement
Activez votre nouvel ETK et continuez à utiliser les services eHealth.
Fermer

La procédure est la même que l'introduction d'une demande de certificat, veuillez donc suivre les mêmes étapes à partir du point 2.1.2.

Après avoir suivi ces étapes, vous devez encore "Compléter la demande" (4.2.) et ensuite "Activer votre ETK" (4.3.).

> La fonctionnalité de "Renouvellement" signifie qu'une nouvelle paire de clés et un nouveau certificat de cryptage vont être générés pour le certificat existant. Durant la période de renouvellement, il y aura donc 2 certificats valides mais un seul actif. Le titulaire du certificat devra ensuite activer le nouveau certificat.

4.2 Complétez votre demande de renouvellement

Vous avez la possibilité de reprendre le remplissage de votre demande de renouvellement. Cliquez sur « Complétez votre demande de renouvellement » dans le menu principal.

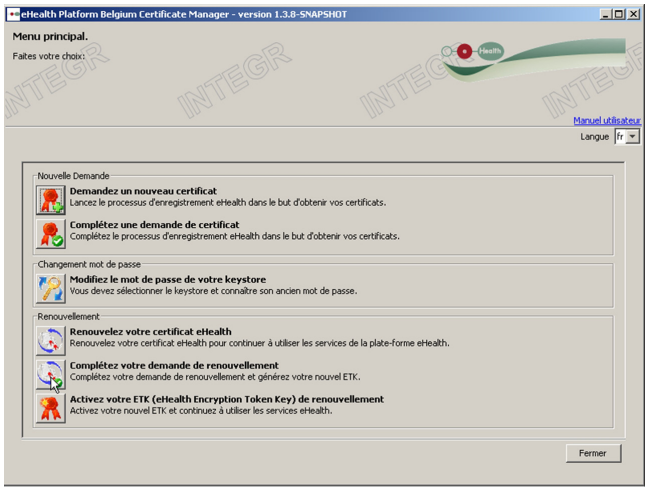
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8-SNAPSHOT
Menu principal.
Faites votre choix:
Manuel utilisateur
Langue
Nouvelle Demande
Demandez un nouveau certificat
Lancez le processus d'enregistrement eHealth dans le but d'obtenir vos certificats.
Complétez une demande de certificat
Complétez le processus d'enregistrement eHealth dans le but d'obtenir vos certificats.
Changement mot de passe
Modifiez le mot de passe de votre keystore
Vous devez sélectionner le keystore et connaître son ancien mot de passe.
Renouvellement
Renouvelez votre certificat eHealth
Renouvelez votre certificat eHealth pour continuer à utiliser les services de la plate-forme eHealth.
Complétez votre demande de renouvellement
Complétez votre demande de renouvellement et générez votre nouvel ETK.
Activez votre ETK (eHealth Encryption Token Key) de renouvellement
Activez votre nouvel ETK et continuez à utiliser les services eHealth.
Fermer

La procédure est la même que celle pour compléter une demande de certificat, veuillez donc suivre les mêmes étapes à partir du point 2.3.

4.3 Activez votre ETK de renouvellement

Une fois que votre nouveau certificat a été enregistré avec succès, l'utilisateur doit désactiver l'ancien certificat et activer le nouveau.

Pour cela, cliquez sur « Activez votre ETK de renouvellement ».

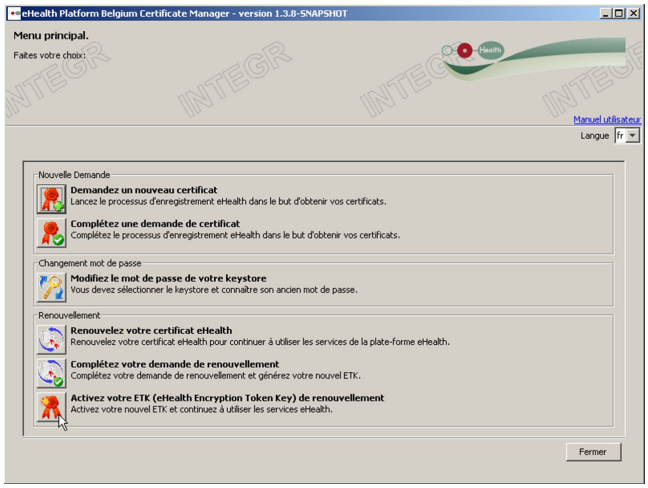
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8-SNAPSHOT
Menu principal.
Faites votre choix:
Manuel utilisateur
Langue
Nouvelle Demande
Demandez un nouveau certificat
Lancez le processus d'enregistrement eHealth dans le but d'obtenir vos certificats.
Complétez une demande de certificat
Complétez le processus d'enregistrement eHealth dans le but d'obtenir vos certificats.
Changement mot de passe
Modifiez le mot de passe de votre keystore
Vous devez sélectionner le keystore et connaître son ancien mot de passe.
Renouvellement
Renouvelez votre certificat eHealth
Renouvelez votre certificat eHealth pour continuer à utiliser les services de la plate-forme eHealth.
Complétez votre demande de renouvellement
Complétez votre demande de renouvellement et générez votre nouvel ETK.
Activez votre ETK (eHealth Encryption Token Key) de renouvellement
Activez votre nouvel ETK et continuez à utiliser les services eHealth.
Fermer

Sélectionner le keystore qui contient la nouvelle clé d'encryption à activer en cliquant sur « Changer le keystore ».
Introduisez le mot de passe.
Si le mot de passe est correct, vous pouvez accéder au keystore.

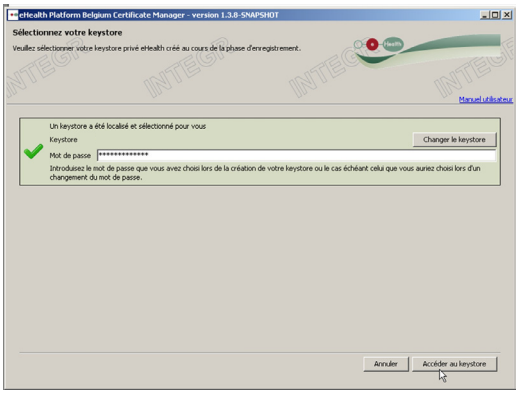
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 1.3.8-SNAPSHOT
Sélectionnez votre keystore
Veuillez sélectionner votre keystore privé eHealth créé au cours de la phase d'enregistrement.
Manuel utilisateur
Un keystore a été localisé et sélectionné pour vous
Keystore
Changer le keystore
Mot de passe
Introduisez le mot de passe que vous avez choisi lors de la création de votre keystore ou le cas échéant celui que vous auriez choisi lors d'un changement du mot de passe.
Annuler
Accéder au keystore

Cliquez sur « Accéder au keystore ».

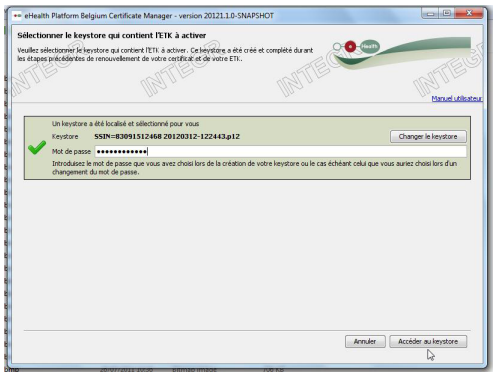
eHealth Platform Belgium Certificate Manager - version 20121.1.0-SNAPSHOT
Sélectionner le keystore qui contient l'ETK à activer
Manuel utilisateur
Un keystore a été localisé et sélectionné pour vous
Keystore
Changer le keystore
Mot de passe
Introduisez le mot de passe que vous avez choisi lors de la création de votre keystore ou le cas échéant celui que vous auriez choisi lors d'un changement du mot de passe.
Annuler
Accéder au keystore

Cliquez d'abord sur "Activer votre ETK".

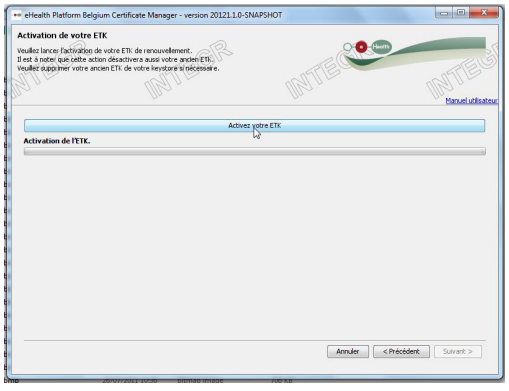

L'écran indique ensuite que votre clé d'encryptage a été renouvelée avec succès.

5. Sécurité

Votre keystore ou mot de passe sont strictement personnels et ne sont autorisés à aucun transfert.

Chaque utilisateur est soumis à leur confidentialité. Chaque utilisateur est également responsable de l'usage de ses données incluant l'usage par un tiers, jusqu'à leur désactivation.

Nous vous invitons, dès lors, à prendre connaissance des règles de sécurité (disponibles sur la page "Support" du portail eHealth).

Les informations relatives à la "Révocation d'un certificat" sont également disponibles sur la page "Support" du portail eHealth.

6. Aide

Le centre de contact eHealth est joignable de plusieurs manières:

- Téléphone:
  02 / 788 51 55 (disponible les jours ouvrables de 7h00 à 20h00)
- E-Mail:
  - support@ehealth.fgov.be
- Formulaire web :
  - https://www.ehealth.fgov.be/fr/contact

Afin de faciliter l'échange téléphonique, veuillez avoir à portée de main :

- Votre numéro INAMI;
- Votre votre eID;
- Une copie de votre diplôme.

7. Annexe

7.1 Comprendre le « Distinguished Name » (DN) de votre certificat

Le certificat eHealth contient, parmi d'autres informations comme votre clé publique, 7 valeurs qui identifient le propriétaire comme «Distinguished Name». Le DN est composé de «Relative Distinguished Names». Ces RDN doivent être pris en compte. Il s'agit de champs devant être remplis.

Les trois premiers champs (Nr 1-3) doivent avoir une valeur fixe prédéfinie. Les autres champs seront remplis en utilisant l'information que vous donnez à la «requestor application».

Nr	FieldName	Contents (if default value required) or Description
1	countryName	Fixed value: "BE"
2	organizationName	Fixed value: "Federal Government"
3	1. organizationalUnitName	Fixed value: "eHealth-platform Belgium"
4	2. organizationalUnitName	The official name of your organization e.g. "HOSPITAL ABC"
5	3. organizationalUnitName	Identification type and Number (see further in this document for details) e.g. : "NIHII-HOSPITAL =12345678"
6	4. organizationalUnitName	ApplicationID, an optional field reserved for organizations e.g. : "URGENCES"
7	commonName	The name for the certificate. This is a concatenation of fore mentioned fields 5 and 6. Separated by a coma and a space, if field 6 is applicable. e.g.: "NIHII-HOSPITAL=12345678, URGENCES".

7.1.1 Nom du pays

La valeur pour le Nom du pays est composée d'une chaîne de 2 caractères correspondant à l'ISO 3166-1-alpha-2 du code du pays. Dans ce cas-ci, la valeur est « BE ».

Ce champ est mis par défaut sur « BE ».

7.1.2 Nom de l'organisation

Le Nom de l'organisation doit être « Federal Government ».
Ce champ est mis par défaut sur « Federal Government » .

7.1.3 Nom d'unité organisationnelle

Il y a 4 différents champs avec comme RDN « organizationalUnitName ». Le premier Nom d'unité organisationnelle est une valeur fixe et est définie comme : «eHealth-platform Belgium».
Ce champ est mis par défaut sur «eHealth-platform Belgium».

7.1.4 Nom d'unité organisationnelle

Si la demande de certificat concerne une personne physique, la valeur du prénom est accolée au nom de famille en lettres capitales. Ex.: si le prénom est « Jan » et le nom de famille « Peters », la valeur du champ sera « JAN PETERS ».

Si la demande de certificat concerne une organisation (numéro BCE), c'est une valeur qui nécessite d'être la réplique exacte du nom officiel de l'organisation comme il est défini dans la DB Public Search du SPF Economie. Il est nécessaire d'introduire les lettres en lettres capitales, les caractères diacritiques ne sont pas autorisés.

7.1.5 Nom d'unité organisationnelle

Ce champ est nécessaire pour identifier le demandeur du certificat par le biais d'un numéro d'identification officiel dans un format spécifique. Ce format est : TYPE identification=Identification VALUE.

Tous les caractères de ce champ doivent être en lettres capitales. Les espaces ou caractères spéciaux ne sont pas autorisés. Les caractères autorisés sont [A-Z], [0-9], [-], [=].

Vous pouvez chercher dans le tableau ci-dessous quel cas concerne votre demande de certificat. Les noms d'unités organisationnelles suivants sont possibles, par type et rôle spécifique.

Tableau 1 : Types d'identifications possibles pour les Noms d'unités organisationnelles

Certificate holder		Role	organizationalUnitName	Identification TYPE	example
Physical Person	Care provider	Physical Person (care provider)	Social Security Number. 11 digits. (required for physical persons)	SSIN	SSIN=12345678901
		Physical Person, representing an enterprise or department	Social Security Number. 11 digits. (required for physical persons)	SSIN	SSIN=12345678901
	Test user	Software-Tester software company active in Belgian Healthcare sector *Strictly limited use on eHealth acceptance environment* Testcertificaat	Social Security Number. 11 digits. (required for physical persons)	SSIN	SSIN=12345678901
Moral Person	Care Institution	Hospital	INAMI/RIZIV number for hospitals. 8 digits.	NIHII-HOSPITAL	NIHII-HOSPITAL=71099812
		Pharmacy	INAMI/RIZIV number used for pharmacies. 8 digits.	NIHII-PHARMACY	NIHII-PHARMACY=71099812
		Labo	INAMI/RIZIV number for laboratoria. 8 digits.	NIHII-LABO	NIHII-LABO=71099812
		Healthcare actor without registration obligation *(not having RIZIV/INAMI or KBO/CBE statute) e.g. hubs, groupppractice, ...*	EHealth Platform Number (EHP). 10 digits Request form towards eHealth platform	EHP	EHP=1234567894
		Enterprise or Entity (care institute) without NIHII number *e.g. Stichting Kankerregister, RIZIV/INAMI, FOD,SPF*	Enterprise Number (BCE or KBO). 10 digits	CBE	CBE=1234567894
	Other	Service provider *e.g. Nursing Group*	INAMI/RIZIV number for hospitals. 8 digits.	NIHII-Group	NIHII-Group=71099812
		Office de Tarification Tarificatiedienst	INAMI/RIZIV number for hospitals. 8 digits.	NIHII-ODT-PHARMACY	NIHII-ODT-PHARMACY=71099812
		Rust- en verzorgingstehuis/Maison de repos	INAMI/RIZIV number for hospitals. 8 digits.	NIHII-RETIREMENT	NIHII-RETIREMENT=75099812

7.1.6 Nom d'unité organisationnelle

Dans ce champ, référencié comme « ID Application », vous pouvez entrer une sous-entité spécifique, département, nom d'application ou toute autre information distinguant les différents certificats de votre organisation. C'est le cas si vous avez plusieurs départements étant tous des points d'aboutissement confidentiellement séparés pour les communications sécurisées.

Ex. : le département « NEONAT » a une boîte mail séparée du département « CARDIOLOGIE ». Vous pourriez également avoir un département « RADIOAPP » qui reçoit des messages structurés et qui requiert également un déchiffrage pour les communications sécurisées.

Le champ « 4. organizationUnitName » est uniquement autorisé si le certificat concerne une organisation. Si la demande de certificat concerne une personne physique – c'est-à-dire lorsque vous utilisez le type « NIHII » ou « SSIN » dans le champ « 3. organizationUnitName » – la valeur du RDN « 4. organizationUnitName » doit être nulle.

L'information « sous-entité/département/nom d'application » sera intégrée dans le certificat et sera disponible comme critère de recherche « ID Application » pour la communauté eHealth.

7.1.7 Nom commun

Le Nom commun doit être minutieusement composé parce qu'il est composé des champs précédents dans un ordre bien défini, avec un séparateur spécifique. Il est composé de :

- La valeur du type d'identification et numéro du champ «3. organizationUnitName»;
- L'ID Application entré précédemment (si d'application) dans le champ « 4. organizationUnitName ».

Ex. : « NIHII-HOSPITAL=12345678, URGENCES »

Dans notre exemple, le Nom commun serait limité à « NIHII-HOSPITAL=12345678 » en l'absence d'un « ID Application ».

7.1.8 Exemple

Voici un exemple fictif des 7 RDN définis par eHealth pour un certificat d'authentification eHealth. Il s'agit ici d'une organisation pour laquelle un « ID Application » est défini (« URGENCES »).

eHealth certificate	
countryName	BE
organizationName	Federal Government
1. organizationalUnitName	eHealth-platform Belgium
2. organizationalUnitName	UNIVERSITAIRE ZIEKENHUIZEN ABC
3. organizationalUnitName	NIHII-HOSPITAL=12345678
4. organizationalUnitName	URGENCES
commonName	NIHII-HOSPITAL=12345678, URGENCES

7.2 Autorité de certification

L'autorité de certification pour les certificats d'authentification eHealth est S.A. Certipost N.V., Centre de la Monnaie, 1000 Bruxelles, Belgique.